



Assemblée générale Comité national français de l'ICOM

Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine

Le vendredi 15 juin 2007

Chers collègues,

Cette année 2007 est une année d'élections pour le Bureau Exécutif de notre Comité national français. Nous vous proposons de nous retrouver à Paris, sur la Colline de Chaillot, dans l'Auditorium de la nouvelle Cité de l'architecture et du patrimoine.

Nous serons accueillis par François de Mazières, Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine et par Marie-Paule Arnauld, directrice du Musée des monuments français, musée en cours de rénovation que nous pourrons visiter en avant-première.

L'année 2007 a été marquée par des prises de position et des échanges parfois vifs sur le rôle du musée dans une économie de marché. Le Comité national français de l'ICOM a choisi d'intervenir dans ce débat en organisant, dans le cadre de son assemblée générale, une table-ronde réunissant différents intervenants dans le monde de la culture et de l'économie sur le thème « *Culture, marché, où vont les musées ?* » .

Vous trouverez ci-joint le programme de cette table-ronde qui aura lieu de 15 heures à 17 h 30, après notre assemblée générale statutaire prévue le matin à partir de 10 heures.

J'espère que vous pourrez venir nombreux pour cette réunion annuelle qui marque un temps fort dans la vie de notre Association et revêt cette année une importance particulière du fait du renouvellement statutaire des membres du Bureau Exécutif et du thème choisi pour notre Débat général.

Merci de bien vouloir retourner dès que possible le Bulletin-réponse ci-joint afin de faciliter l'organisation matérielle de cette Assemblée générale,

Bien cordialement,

Dominique Ferriot
Présidente ICOM France

Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine

7, avenue Albert de Mun (entrée côté jardin) - 75016 Paris - Métros : Trocadéro, Iéna

le vendredi 15 juin 2007

Programme



Accueil dès **9 h 30**

Auditorium (ex-Cinémathèque) 7, avenue Albert de Mun
(entrée côté jardin) - 75016 Paris
métros : Trocadéro, Iéna

10 h - 11 h

Elections des membres du Bureau

11 h - 12 h 30

Accueil par *François de Mazières*,
Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine
et par *Marie-Paule Arnaud*,
Directrice du musée des Monuments français

Assemblée générale statutaire

- rapport moral, *Dominique Ferriot*
- rapport financier, *Jean-Jacques Ezrati*
- rapports des membres élus dans les Comités internationaux

12 h 30 - 14 h 30

Déjeuner-buffet
Suivi par une visite du Musée des monuments français,
Sous la conduite de *Marie-Paule Arnaud*, directrice du
Musée

15 h - 17 h 30 Table-ronde (voir ci-contre)

18 h

Visite/réception au Musée de l'Homme sous la conduite
de *Zeev Gourarier*, directeur du Département du Musée
de l'Homme au Museum national d'Histoire naturelle.

15 h - 17 h 30

Table-ronde

**« Culture, marché,
où vont les musées ? »**

avec la participation de :

Jean-Pierre Jouyet,
Chef du service de l'Inspection générale des
finances et co-président de la Commission sur
l'économie de l'immatériel,

Francine Mariani-Ducray,
Directrice des musées de France,

François de Mazières,
Président de la Cité de l'architecture et du
patrimoine,

Daniel Percheron,
Président du Conseil régional Nord Pas-de-Calais,
maître d'ouvrage du Louvre-Lens,

Gérard Régnier,
historien d'art et Conservateur général du
patrimoine.

Débat animé par *Pierre de Gasquet*

Organisée en partenariat avec le journal **Les Echos**
LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE

Bulletin-réponse

Nom Prénom

Musée/Institution

.....

.....

Numéro de carte ICOM

Participera à l'Assemblée Générale statutaire OUI NON

Participera au déjeuner buffet
et à la visite du Musée des monuments français OUI NON

Participera à la table-ronde
« Culture, marché, où vont les marchés ? » OUI NON

Participera à la visite/réception
au Musée de l'Homme OUI NON



Bon pour pouvoir

Je, soussigné(e), à jour de mes cotisations 2007, donne pouvoir pour me représenter à l'Assemblée générale statutaire du vendredi 15 juin à

.....

Fait à le

Signature

.....

Ce pouvoir concerne l'Assemblée générale et, en aucun cas, le vote pour l'élection des membres du Bureau Exécutif.